Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 109 (2011)

Heft: 3

Rubrik: Témoignage ; Réflexion

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Témoignage

«J'avais sans doute placé mon idéal trop haut!»

Lise Dumont est infirmière sage-femme. Après 3 années au CHUV comme sage-femme (moitié en salle d'accouchement et moitié en prénatal), elle a été 13 ans enseignante à Lausanne. En 2002, vint le temps de se reconvertir. Elle a d'abord fait une pause et quelques remplacements. Puis, elle s'est lancée dans la pratique indépendante au sein du cabinet de groupe des sages-femmes de Vevey. Elle a rapidement constaté un fossé entre son rêve «qui était sans doute trop grand», avoue-t-elle, et les réalités de l'engagement en libérale.

Points positifs

• Et, pourtant, je n'ai pas eu à m'installer: le cabinet de Vevey était déjà bien en route. J'ai eu l'avantage d'être bien encadrée par mes collègues qui répondaient à toutes mes questions (pour la facturation par exemple). Le fait de ne pas être toute seule était un gros «plus» pour moi.

- Au niveau financier, je partageais le matériel, un local pour les cours, une salle de consultation.
- Au niveau disponibilité, on pouvait se donner un coup de main quand l'une ou l'autre était en formation ou en vacances
- En plus, nous bénéficions d'une supervision une fois par mois qui était faite par un pédopsychiatre. C'était aussi un «plus» pour pouvoir gérer les situations difficiles ou problématiques.
- J'avais la possibilité de faire un suivi complet: grossesse, PAN, accouchement ambulatoire (pas à domicile), post-partum.

Points négatifs

- Ce qui me pesait, c'était la difficulté de reconnaissance par les autres professionnels (médecins pédiatres surtout, gynécos).
- Le travail en indépendante demande beaucoup de disponibilités et exige

- beaucoup au niveau de la prise de responsabilités. A domicile, on se retrouve toute seule et il y a pas mal de décisions importantes à prendre.
- La tarification n'est pas adaptée. Il y a trop peu d'augmentations ou tout simplement pas de remboursements pour certains actes. Par exemple, à l'époque (2005–2007), je ne pouvais pas facturer les entretiens téléphoniques avec les mamans et ces entretiens étaient pourtant importants et de plus en plus fréquents. Je trouve que ce n'est pas juste.
- Je n'ai pas fait vraiment de suivis de grossesse, parce qu'on m'avait dit d'emblée «tu seras perdante», mais je n'ai jamais vérifié.
- Rapidement, je me suis découragée, je me sentais fatiguée, je n'en pouvais plus de faire les trajets de mon domicile (Epalinges) au cabinet (Vevey) puis aux alentours jusqu'à Villeneuve pour aller visiter les clientes.
- Mon mari est également indépendant et, le dimanche, nous nous retrouvions

Réflexion

Esprit entrepreneur

Faut-il être née huitième d'une famille de neufs enfants, avoir grandi dans un monde d'hommes, avoir vu son grandpère, son père, ses frères, construire, bâtir, commercer, contracter, soumissionner?

Faut-il être inscrite dans le registre du carnet de famille d'un comptable, d'un fiduciaire pour comprendre que les impôts, la comptabilité, les saisies, la facturation, les tickets de caisse, les recettes, les dépenses font partie intégrante de la panoplie administrative, additionnée quotidiennement aux tâches supplémentaires de sa profession?

Faut-il faire partie d'une famille d'architectes depuis des générations ou de décorateurs d'intérieur pour pouvoir envisager un local vide, vétuste, se transformer en un lieu chaleureux et coloré correspondant à son profil professionnel?

Faut-il être une des souches de l'arbre généalogique d'une famille œuvrant depuis des années au sein d'organismes de bénévolat pour comprendre que le travail, la formation continue, les réunions, les comités, l'organisation et toutes ces heures engagées ne sont pas rémunérées?

On peut être encore loin d'imaginer tout cet héritage, conjugué au féminin, se concrétiser dans un monde de sage-femme.

Il est 2 heures du matin dans la salle d'accouchement, la patiente est en phase d'expulsion. Son mari souffle, halète un peu trop profondément. La sage-femme est seule avec le couple, elle lui donnerait bien un petit sac brun pour y respirer. L'alarme ne suffira pas à faire venir la collègue assez rapidement. En une fraction de seconde, l'homme est tétanisé, il ne verra pas la naissance de son premier enfant.

Cette vision à elle seule et tout ce qui se cache encore derrière conduiront cette sage-femme à prendre le large de l'indépendance, la voie du libéralisme. Commencent ici pour elle la recherche d'une autre manière d'utiliser ses compétences et son expérience au service des couples qui se préparent à une naissance, et une autre étape dans la découverte de soi.

La révélation de son monde intérieur bouscule ses nuits. Loin de rêver aux contes des mille et une nuits, elle garde les yeux ouverts dans le noir et ne voit rien d'autre qu'une vision globale et du long terme. Dès lors, son esprit fait fi de ceux et celles qui n'y croient pas. Au gynécologue qui lui demande si son mari est d'accord, elle répond qu'il ne serait pas son mari s'il n'était pas d'accord. Au banquier qui hésite à dégager un crédit d'exploitation, elle vend un concept. Aux collègues qui se détachent du lien institutionnel, elle entretient la relation au delà des murs de l'établissement. A la famille qui pense à un grain de folie, elle les captive par sa propre frénésie.

Tout devient omniprésent; le lieu, l'espace professionnel, le développement, d'une structure, l'investissement, l'étude de marché, l'offre des prestations à venir;

à faire nos deux comptabilités. Nous n'avions plus de vie de famille. Les plaintes se multipliaient à la maison. Nous étions forcés de négliger l'éducation de nos deux filles.

Si on veut en vivre, c'est un travail énorme!

Lise Dumont en est aujourd'hui persuadée. Elle se souvient qu'elle a passé beaucoup de temps sur la route à faire les visites, mais aussi à chercher les clientes. Cette expérience d'une année et demie lui fait dire que les conditions du travail indépendant sont peu favorables. Elle précise: «J'avais sans doute placé mon idéal trop haut!». Revenue depuis lors au salariat grâce à un poste d'infirmière petite enfance (Espace Prévention, Lausanne), elle conclut avec soulagement: «Ca a changé la vie...».

> Propos recueillis par Josianne Bodart Senn

le doute, lui, ne peut trouver aucune faille pour s'immiscer. Au fur et à mesure des années, l'autonomie et l'accomplissement sont venus se greffer aux sacrifices et aux contraintes. La balance penche du côté des avantages, la réalisation de son rêve.

Pendant 20 ans, cette seconde de prise de conscience aura converti cette sage-femme en la sage-femme libérale qu'elle est devenue aujourd'hui. Dans son cabinet, la sage-femme est assise, derrière elle toutes ces années, devant elle, la patiente et son bébé sont à ses yeux bien plus qu'une peinture de Monet. l'œuvre d'une vie.

Ce matin, elle est convaincue de s'être levée avec ce même sourire intérieur, elle est aussi convaincue que cette patiente, devant elle, l'a choisie pour ses compétences professionnelles. Esprit, es-tu là?

Josée Bernard Delorme



CHUV – Groupement des SFI-VD

Projet Sorties précoces

Ces dernières années, les décisions politiques concernant l'économie dans le système des soins nous ont conduits à une centralisation des services des maternités dans tout le canton. Le taux de natalité demeure plutôt stable; le taux d'occupation des services des maternités restructurées a, par conséquent, augmenté.

J. Bernard Delorme M.P. Beck Krahenbuhl

sages-femmes indépendantes

Une réalité qui est palpable par la surcharge de travail, l'augmentation du nombre des fréquentations, une durée de séjour écourtée, une demande croissante des demandes de suivis à domicile aux sages-femmes indépendantes. L'évidence, ici, est une donnée qui vient peutêtre bousculer nos pratiques et nous faire réfléchir ensemble autour d'une physiologie balisée. L'élaboration du projet des sorties précoces de la maternité et l'accompagnement à domicile apporte une solution au profit des familles.

Un constat

Les services de maternité sont des unités de soins peu prévisibles quant à leur taux d'occupation. Les périodes dites de «zone rouge» sont des périodes d'occupation saturées. Ce contexte de surcharge peut conduire à des sorties dites tardives ou à une réduction du temps d'hospitalisation de la patiente et de son nouveau-né.

Pour les familles, l'exposition à un contexte débordé ou une sortie de la maternité dans l'urgence peut représenter une expérience désécurisante. La pertinence est de considérer l'accompagnement des nouvelles familles et de s'inté-